L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 AVRIL 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 10 AVRIL 1848.

ECOLES PUBLIQUES.—Le Conseil de la Première Municipalité est à la veille de reorganiser la direction des écoles publiques. Les membres de l'ancienne direction ont accompli beaucoup de bien, mais il reste encore beaucoup à faire. L'instruction publique est pour le peuple une question vitale, une question d'avenir, et nos aldermen ne sauraient s'en occuper avec trop de sollicitude. Les résultats obtenus jusqu'à ce moment doivent encourager le Conseil à persévérer dans la voie progressive où il s'est engagé depuis plusieurs années. L'instruction élémentaire a été mise à la portée de toutes les classes; les enfans trop pauvres pour fréquenter les écoles particulières ont pu acquérir certaines connaissances indispensables dans les écoles municipales, ce sont là des bienfaits, dont chacun a pu apprécier l'importance et dont l'honneur revient aux hommes qui ont créé et développé l'admirable système de l'instruction gratuite.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus d'améliorations à introduire dans nos écoles, et que nous avons obtenu la plus grande somme de bien possible? Non. Le principal objet du Conseil doit être de diminuer les dépenses des écoles et d'en augmenter les bienfaits. Il nous paraît indispensable, pour y parvenir, de construire des edifices appropriés à leur destination. Aujourd'hui toutes les classes sont tenues dans des maisons que la Municipalité loue fort cher, et qui ne conviennent nullement à l'usage auquel elles sont affectées. Les chambres sont en général trop étroites, privées d'air et de lumière, et partant insalubres. Il faudrait de vastes pièces où l'on pût placer les élèves à une certaine distance les uns des autres, ces conditions de bien-être ma [illegible] pas seulement à la santé des enfans, elles servent aussi à hâter leurs progrès, car l'étude en est facile et même agréable lorsque le corps est dispos.

Le défaut de [illegible] que l'on remarque dans certaines écoles dépend en grande partie de la mauvaise disposition du local. Comment réussir à faire régner un silence absolu parmi des rangs pressés, [illegible] [illegible] murmures et désordre. Nous sommes persuadés [illegible] construction des bâtimens spéciaux adaptés aux nécessités d'une école, [illegible] des inconvéniens contre lesquels les professeurs luttent vainement à l'heure qu'il est.

Nous appelons [illegible] attention du Conseil sur ce sujet. [illegible] [illegible] [illegible] la construction deviendrait [illegible] de compte une source d'économie [illegible] [illegible] le loyer [illegible] [illegible] [illegible] des fonds [illegible] [illegible] Le comité de finances devrait [illegible] se mettre en rapport avec la direction des écoles et traiter cette question avec toute la sollicitude qu'elle mérite.

Si le Conseil recule devant les frais qu'occasionnera la construction simultanée de plusieurs bâtimens, qu'il en fasse du moins construire quelques-uns, les plus importants. On donnerait naturellement la préférence aux districts les plus populeux, à ceux qui fournissent le contingent le plus considérable d'élèves. De cette manière, le conseil opérerait graduellement la [illegible] d'établissemens utiles, et diminuerait en même temps le fardeau qu'occasionne l'entretien des écoles publiques. Le conseil qui se [illegible] avait conçu ce plan, et pour commencer, [illegible] ordonné la construction d'un édifice au coin des rues Carbonne et St Pierre. La maison vient d'être achevée, elle est parfaitement disposée et peut recevoir quatre cents élèves. Espérons que bientôt chaque ward aura son école. Il serait à désirer que le surintendant [illegible] un rapport sur ce grave sujet; c'est là [illegible] meilleure manière d'intéresser l'opinion publique aux choses qui offrent une importance [illegible].

On sait comment la direction des écoles est composée. Elle se forme d'un comité choisi [illegible] d'un citoyen pris dans chaque district municipal. Nous avons entendu dire qu'il conviendrait peut-être de choisir ces derniers indistinctement dans toute la municipalité, en se bornant seulement pour le nombre des directeurs ainsi désignés au chiffre des wards. C'est aussi notre opinion. Il sera facile de trouver, dans toute la municipalité des hommes capables de remplir les fonctions de directeurs, tandis qu'un choix est plus difficile [illegible] dans d'étroites limites. Nous soumettons encore cette pensée au conseil, avec le ferme espoir qu'il s'occupera incessamment, et avec le zèle que l'on doit mettre aux choses importantes, de la vaste question de l'instruction publique. Elle intéresse le présent et l'avenir de la Louisiane.

[illegible].—C'est aujourd'hui qu'a lieu [illegible] banquets organisés par les Français de [illegible] pour célébrer la glorieuse révolution de Février. Le gouverneur a ordonné, comme le [illegible] notre chronique locale, qu'un salut de [illegible] coups de canon fut tiré à midi sur la Place d'Armes. La Louisiane, comme souveraineté, applaudira de la sorte aux événemens qui ont amené la chute de la royauté en France et l'établissement de la république. Nous apprenons en outre que ceux qui ont organisé le banquet feront chanter un Te Deum à la Cathédrale. Cette journée sera donc entièrement consacrée aux souvenirs du patriotisme.

Il nous revient également, car on ne nous l'a pas annoncé officiellement, qu'un meeting des citoyens de toutes les nationalités doit avoir lieu demain soir, à 7 heures, dans la rotonde de la Bourse St Louis. Ce sera une démonstration unanime [illegible] chacun se fera sans doute un devoir de prendre part. De semblables meetings se sont organisés dans la plupart des grandes villes de l'Union, et il ne conviendrait pas que la Nouvelle-Orléans s'isolât dans ce grand mouvement de sympathie. Elle doit mêler sa voix au concert de félicitations qui s'élève de toutes parts, et saluer l'aurore de la république française.

L'établissement d'une République en France a été accueilli dans toute l'étendue de l'Union avec de très vives manifestations de joie. L'enthousiasme ne s'est pas encore refroidi à New-York. Le maire de cette ville a adressé au Conseil un message recommandant une démonstration publique. Un grand meeting des citoyens de toutes les nations doit se réunir le 3 à New-York. Une illumination générale devait avoir lieu le soir de ce même jour. Les Français faisaient tous leurs efforts pour donner à la fête un caractère grandiose. A bientôt les détails.

[illegible].—Le commerce de notre ville apprendra avec plaisir que de nouveaux arrangements dans l'heure des départs de la malle, à Philadelphie, nous rapprocheront des grandes villes du Nord de toute une journée. C'est une amélioration à laquelle nous applaudissons, et que les négocians surtout apprécieront.

LES STEYERMARKISCHE.—Ces habiles instrumentistes donnent un nouveau concert ce soir à l'Armory Hall. Ils méritent véritablement d'être entendus, car il est rare de trouver un orchestre, nous ne dirons pas mieux, mais aussi bien [illegible]. Ces artistes exécutent en outre des [illegible] que nous n'avons pas souvent l'occasion d'entendre ici.

PORT AU PRINCE.—On a reçu, par la voie des [illegible], la nouvelle que Port au Prince avait été presque entièrement détruit par la chute d'une partie de la montagne au pied de laquelle est bâtie la ville. Les journaux ne renferment aucun détail, mais ils attribuent la catastrophe aux pluies torrentielles qui ont prévalu dans l'île et qui ont détrempé le sol de la montagne.

LE COLONEL NICHOLAS VAN RENSSELAER.—Ce brave soldat de la révolution est mort à Albany, dans l'Etat de New-York, le 29 du mois dernier, à l'âge de 94 ans. Il avait fait les plus rudes campagnes de l'époque révolutionnaire.

JOHN JACOB ASTOR.—Les exécuteurs testamentaires de M. Astor sont Wm. B. Astor, John J. Astor, Daniel Lord, James G. King et Washington Irving. Le testament, qui est très long, a été rédigé par D. Lord. Le défunt a légué une somme de $350,000 pour la fondation d'une bibliothèque à New-York.

Les journaux de New-York félicitent plusieurs maisons françaises de cette ville de leur [illegible] à acquitter les échéances d'avril, [illegible] calamités commerciales qui affligent [illegible].

MEXIQUE.
NOUVELLES INTERESSANTES.

De récents arrivages nous ont apporté des dates de Vera-Cruz jusqu'au 31 mars et de Mexico jusqu'au 25. Un examen attentif de nos journaux nous permet d'en extraire quelques nouvelles intéressantes.

Le général Valencia est mort le 24 à Mexico; il a succombé à une attaque d'apoplexie, produite, dit-on, par l'abus des liqueurs fortes.

La diligence qui est arrivée à Mexico le 23 a été pillée à Cuantlancijo, à environ deux lieues de Puebla. Un peu plus loin, la diligence rencontra quelques Texiens qui dirent aux conducteurs qu'ils venaient d'avoir une escarmouche avec une bande de voleurs à Agua del Venerable, et qu'ils avaient même perdu un de leurs camarades dans le combat. Les voyageurs en arrivant à l'endroit indiqué virent en effet le cadavre d'un Texien. Des troupes ont été expédiées immédiatement de Mexico pour parcourir les grandes routes et arrêter les voleurs.

Les autorités de Sanpoblita ont déclamé la protection du général Butler contre les Indiens. Le bruit courait que le général Hay se dirigeait sur Vera-Cruz avec son régiment.

La *Reforma*, journal publié à Puebla, annonce que le général Scott devait arriver dans cette ville le 25 ou le 26 pour se rendre aux Etats-Unis. La même feuille a annoncé à ses lecteurs que tous les volontaires de l'armée américaine devaient être prochainement licenciés et renvoyés dans leurs foyers. Cette double nouvelle est sans fondement, car aux dernières dates la Cour d'Enquête n'avait pas encore achevé ses travaux, et notre gouvernement ne songera certainement pas à affaiblir l'armée d'invasion avant la ratification positive du traité de paix.

Il paraît maintenant à peu près certain que Santa-Anna quittera le Mexique. Toujours est-il qu'il s'est adressé au colonel Hughes, gouverneur de Jalapa, lui annonçant qu'il avait un passeport du commandant-en-chef, et le priant de le recevoir. Le *Free-American* du 31 rapporte que le colonel Hughes est allé à la rencontre du célèbre chef mexicain avec deux compagnies de dragons et une compagnie d'artillerie. On croit qu'il s'embarquera à bord d'un des steamers anglais pour la Havane, et qu'il se rendra ensuite à la Jamaïque.

Le 27, conformément aux conditions de l'armistice, les autorités municipales à Vera-Cruz ont repris les rênes de l'administration locale. Don J. M. Fernandez a été nommé directeur de la poste.

Le 30, un convoi de Mexico est arrivé à Vera-Cruz, escorté par le capitaine White et sa compagnie louisianaise, une autre compagnie commandée par le capitaine Kerr, ainsi qu'un escadron de cavalerie sous le commandement du capitaine Besançon.—Le convoi a rencontré le major Graham, porteur de dépêches, à Plan del Rio. Les guerillas continuent à entraver les communications.

Quant à la ratification du traité de paix, les journaux mexicains en parlent avec assez d'assurance. Le *Star* journal américain, écrit qu'un quorum sera bientôt présent à Queretaro; il ajoute que tous les membres du Congrès seront à leur poste dès qu'ils apprendront l'arrivée du traité. Les députés de la capitale se préparaient à se rendre à Queretaro; les députés d'Oajaca étaient déjà partis pour le siège du gouvernement.

Le général Anaya, ministre de la guerre, a adressé une circulaire aux officiers de l'armée, leur annonçant qu'un armistice avait été conclu et leur ordonnant en conséquence de suspendre les hostilités. D'après la teneur de la circulaire, non seulement les troupes du gouvernement mais les guerillas elles-mêmes ne doivent rien entreprendre contre les Américains. Si celles-ci desobeissent à l'injonction, nos soldats seront probablement tentés de les traiter comme de véritables brigands.

La frégate des Etats-Unis *Mississipi* devait mettre prochainement à la voile pour Boston. Le *Cumberland* était à l'ancre sous les canons de St-Jean d'Ulloa.

COUR D'ENQUETE.

Les journaux de Mexico gardent le silence sur les travaux de la Cour d'enquête, mais des correspondances particulières donnent des détails de la séance du 6. Ce jour-là, on a interrogé M. Trist. Celui-ci a déclaré que les documents qui ont rapport à la fameuse épître signée Leonidas avaient été revus et corrigés par le général Pillow. Il a déclaré en outre qu'il remettait souvent les lettres du général Pillow à M. Freaner, qui, à son tour les adressait au *Delta* et à d'autres journaux. On a demandé au témoin, entre autres questions, s'il était hostile au général Pillow. M. Trist a répondu qu'il n'avait d'abord eu aucune prévention contre M. Pillow. Maintenant, ajouta-t-il, je l'accuse d'avoir voulu abuser de ma position officielle pour me rendre le complice de ces turpitudes. Le témoin s'exprima encore plus énergiquement, sur une interpellation du général Pillow.

On montra à M. Trist plusieurs passages dans ses lettres à M. Buchanan, qui exprimaient le plus profond mépris pour le général Pillow. Il reconnut sans hésiter avoir écrit ces lettres, et y ajouta même des commentaires dont M. Pillow n'a du être que médiocrement flatté. Le témoin, interrogé dans un autre sens, répondit que le général Scott avait toujours mené, à sa connaissance, une conduite diamétralement opposée à celle du général Pillow. Le commandant en chef, dit-il, n'a jamais cherché à rehausser son mérite personnel dans de fausses correspondances; il ne s'est jamais mis en rapport avec des journalistes pour obtenir leur appui et leurs éloges. Après ce témoignage écrasant pour le général Pillow, la séance fut levée.

CALIFORNIE.

On a reçu des avis importants de la Haute et de la Basse Californie: ils nous viennent par deux voies, New-York et Mexico. Les nouvelles de la Basse Californie vont jusqu'au 22 février, et celles de Mazatlan jusqu'au 1er mars. Les frégates Independance et Congrès étaient mouillées dans ce dernier port, et leurs équipages formaient la garnison de la ville. On se rappelle que les Américains s'en sont emparés au mois de novembre dernier: ils l'ont fortifiée considérablement, et le commodore Shubrick assure qu'il est en état de résister à 5,000 hommes.

Une partie de l'équipage du *Dale*, commandée par le lieutenant Yard, a fait une pointe dans l'intérieur et a capturé un parti de Mexicains commandés par Campasano: les officiers ont été libérés sur parole.

Les ports de San Blas et de Manzanillo sont bloqués par deux navires de l'escadre.

Tout est tranquille dans la Haute Californie. On y organisait des compagnies de volontaires pour marcher contre les guerillas de la Basse Californie. Celles-ci ont attaqué plusieurs de nos postes mais elles ont toujours été repoussées. A La Paz, le lieutenant-colonel Burton, avec deux compagnies de volontaires, a soutenu un siége de trois semaines, et prenant ensuite l'offensive, a forcé l'ennemi de battre en retraite. La ville de San José a été ensuite assiegée par les Mexicains; la petite garnison qui occupait ce poste a été secourue à temps par cent hommes de l'équipage du Cyane. Le mid-shipman T. McLanahan a été tué dans l'engagement.

Il paraît que les forces américaines dans ces provinces éloignées sont insuffisantes. Les habitans de la Basse Californie, surtout, menacent les émigrants qui leur sont considérablement inférieurs en nombre.

CONGRES.

Le Sénat n'a pas siégé le 1er avril, l'ajournement ayant été proclamé jusqu'au 3.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Sur la proposition de M. Rockwell, du Connecticut, la Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill dont l'objet est de venir en aide à Thomas Scott. La discussion dure plusieurs heures. Le Comité s'étant dissous, le bill est mis aux voix et adopté par la Chambre, qui s'ajourne ensuite.

MEURTRE DANS UNE QUERELLE.—Dimanche soir, un jeune homme nommé Cassidy entra dans un restaurant tenu, au No 448 de Broadway, par M. Wm J. Miller. Il venait réclamer au frère de celui-ci une somme de deux dollars indûment reçue. Le frère de Miller répondit qu'il n'avait pas d'argent; sur quoi Cassidy éclata en reproches et déclara qu'il repasserait encore une fois, mais qu'il faudrait bien qu'on le payât. Il sortit ensuite, mais pour rentrer bientôt après et commencer une scène bruyante. M. Miller lui enjoignit de quitter la salle, et, sur son refus, essaya de l'y contraindre. Ils se colletèrent quelque temps, puis on les sépara, et Cassidy fut poussé dehors. Ce fut seulement au bout de quelques minutes que l'on vit Miller, tout couvert de sang, chanceler et tomber sans connaissance: il avait reçu une blessure en pleine poitrine. Transporté au City Hospital, il y est mort mercredi soir: l'autopsie a fait connaître que l'arme avait pénétré jusqu'au poumon. Cassidy n'a pu encore être retrouvé.

(*Courr. des E.-U.*)

Chronique Locale.

Hier au soir vers 8 heures et demie, un nègre appartenant à M. Mathieu Cucullu a frappé son maître de trois coups de rasoir dont un à la figure: aucun n'a été mortel. Le nègre s'enfuit, mais près d'être arrêté, il se retourna vers la personne qui le poursuivait et voulut la frapper avec le rasoir dont il était armé. Mais à la vue de ce mouvement, le poursuivant lança rapidement deux coups de bâton à la tête de l'assassin. Etourdi du choc et ne perdant pas toute présence d'esprit, le nègre voulut du moins échapper au châtiment; il se coupa la gorge et tomba à l'encoignure Dauphine et Hôpital.

Par suite de la précipitation, le coup, quoique grave, ne paraît pas devoir être mortel, ni l'artère ni la jugulaire n'ont été atteints par le rasoir. L'assassin vivra donc pour recevoir le juste châtiment qu'il a mérité.

CONSEILS MUNICIPAUX.—C'est ce soir que les nouveaux Conseils Municipaux se réunissent et s'organisent conformément à la loi.

SALUT OFFICIEL.—Par ordre du gouverneur Johnson, un salut de 21 coups de canon sera tiré aujourd'hui à midi, de la Place d'Armes, comme manifestation publique des sympathies de la Louisiane pour la glorieuse révolution française.

Un *Te-Deum* sera chanté à la cathédrale par l'évêque Blanc, à midi précis.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Cette Cour reprendra ce matin le cours ordinaire de ses travaux. Le juge McHenry, conformément à la nouvelle loi, a tenu la Cour du juge Canon pendant toute la semaine dernière. Le juge Kennedy présidera cette semaine-ci la 2me Cour de District.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Cette Cour s'occupe depuis quelques jours d'une affaire de collision qui ne manque pas d'un certain intérêt. La collision eut lieu au mois d'octobre passé, près de la paroisse Ouest Feliciana, entre les steamers *Iowa* et *Declaration*. Ces sortes de procès ont toujours une importance relative;—il est à supposer que la crainte de la loi, sinon l'amour du prochain, rendra de plus en plus à rendre ces fâcheux accidens moins fréquents.

RECORDER SAUZENEAU.—Ce magistrat a envoyé à la 1re Cour de District Franck Lewis et Manuel Francisco, accusés d'avoir assailli et maltraité Antonio Lialie.

VOL NOCTURNE.—On se rappelle que, dans la nuit du 31 mars, le magasin de M. F. O. Brown, 18 rue Commune, fut ouvert par le moyen de fausses clés. Les marchandises volées à cette occasion se montaient à environ $60. Une partie de ces marchandises vient d'être découverte dans une boutique de la 1re Municipalité, et un writ d'arrestation a été immédiatement décerné contre un individu soupçonné d'avoir fait le coup.

VOL DE CHEVAUX.—Le 1er du mois de février dernier, deux chevaux et un mulet, estimés à $250, disparurent de la ferme de M. Brown, sise près du coteau de la Metairie. Un nommé Michael Booney, soupçonné de les avoir volés, a comparu pardevant le recorder Baldwin et a été définitivement envoyé à la 1re Cour de District.

Le steamer *Southerner* est arrivé à Charleston le 4 de ce mois, apportant des dates de New-York jusqu'au 1er avril au soir.

Les whigs de New-York ont désigné M. WILLIAM V. BRADY comme leur candidat au poste de maire.

FRANCE.

SITUATION INTERIEURE.—Nous empruntons l'article suivant à l'un des journaux français les plus influents. On y verra, d'une part, le bien que le gouvernement provisoire a accompli dans la courte durée de son existence, et d'autre part, les reproches, fondés ou non, qu'il s'est déjà attirés.

Organisez, ne désorganisez pas!

Ce cri, que nous répétons, c'est le cri d'avertissement et d'alarme jeté par tous les amis sincères de leur pays, quelle que soit la forme de son gouvernement.

C'est l'écho qui nous revient de toutes parts. C'est le résumé des lettres que nous recevons de tous les points.

Supprimez les emplois inutiles, mais ne vous en emparez pas.

Ne commencez pas par discréditer la République avant que l'Assemblée Nationale l'ait proclamée!

Ce dont la République, avant tout, a besoin c'est d'inspirer de la confiance et de la sécurité.

Cette confiance ne demandait qu'à naître; des actes irréfléchis, des nominations déplorables, en ont au moins retardé le développement, restreint l'essor, compromis le germe.

Grandissez-vous par le mépris des places, non en les escaladant.

Le patriotisme, dans une république, est un piédestal qui élève assez haut les citoyens, pour qu'ils ne doivent pas en rechercher d'autre.

Soyez conséquents; ne commencez pas par justifier, par votre conduite, celle des ministres dont vous avez dressé l'acte d'accusation.

Attendez, au moins, que la justice ait prononcé, avant de tourner à M. Guizot, pour sa défense, un magnifique plaidoyer contre vous-mêmes. Patience! ou craignez de transformer en accusateur l'accusé.

Vous avez la dictature, mais c'est pour en faire un noble usage.

Vous l'avez pour les grandes choses, vous l'avez pour les grandes mesures, ne vous en servez pas pour les petites.

La dictature qui ne se légitime pas par ses œuvres, ne tarde pas à se faire condamner par ses actes.

Il est beau de faire des proclamations au peuple pour arrêter le pillage des maisons; il serait plus beau de ne pas lui donner l'exemple du pillage de toutes les fonctions salariées, de toutes les riches sinécures.

Il est bien de flétrir les malfaiteurs, il serait mieux de ne pas les imiter, en dérobant toutes les places sans tenir compte d'aucun service.

Savez-vous ce que font ceux qui se conduisent ainsi?—ils recrutent des voix pour la Régence, ils grossissent le nombre de ses partisans.

Nous avons, sans hésiter, déclaré que nous n'en voulions pas, qu'il ne fallait point que la France se partageât en deux camps, ce que nous avons déclaré, nous le maintenons.

Républicains du lendemain, Républicains du 25 février, nous le sommes sincèrement. C'est pourquoi nous vous disons âprement la vérité.

Les bonnes choses que vous avez faites, et auxquelles nous applaudissons cordialement sont celles-ci:

Vous avez reconnu le droit d'association!

Vous avez aboli la peine de mort en matière politique!

Vous avez mis en liberté les détenus politiques!

Vous avez reservé aux ouvriers blessés le million à échoir de la liste civile!

Vous avez déclaré que la patrie adoptait les enfans des combattans morts le 24 février!

Vous avez rouvert tous les ateliers où s'exécutaient des travaux pour l'Etat!

Vous avez institué une commission permanente aux travailleurs!

Vous avez aboli le serment exigé des fonctionnaires publics de l'ordre administratif et judiciaire!

Vous avez annoncé que le paiement du semestre des rentes échéant le 22 mars aurait lieu dès le 6 mars.

Vous venez d'abolir le timbre sur les écrits périodiques!

Tout cela est bien.

Les mauvaises choses que avez faites sont celles-ci:

Vous avez perdu déjà un temps précieux.

Vous avez semé le désordre là où il fallait maintenir l'ordre, jeté l'effroi là où il fallait ramener la confiance, chassé la tradition, non pour y faire succéder le Progrès, mais l'Inexpérience; mais à la place de fonctionnaires irréprochables, des hommes tarés, les premiers venus, les plus âpres à la curée. C'est de la reaction, ce n'est pas du pouvoir; c'est de l'autorité par effraction, ce n'est pas du gouvernement!

Vous avez donné au palais des Tuileries une destination fastueuse et mensongère qu'il ne pourra pas garder. Il faut aimer le peuple; il ne faut pas l'abuser; il faut le servir, il ne faut pas le flatter.

Vous êtes intervenu sans droit entre l'ouvrier et le maître pour réduire le nombre des heures de la journée de travail, et modifier des usages établis, bons ou mauvais. Ce n'est pas là de la liberté, c'est de l'oppression. Vous avez protégé les forts contre les faibles; il y avait, convenez-en, peu de mérite. Vous avez abrégé la durée de la journée de travail en déclarant: "Qu'un travail manuel trop prolongé, non seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme." Réduire le nombre des heures de la journée de travail était facile, mais si, par suite, la consommation se ralentit et si le travail manque, que ferez-vous pour en donner à qui vous demandera du travail ou du pain? Encore un coup pareil porté à notre commerce extérieur, et l'Angleterre ne se bornera pas à reconnaître la République française, elle lui élèvera des colonnes et des statues sur les squares de Londres, de Birmingham et de Liverpool. La question du travail, nous ne saurions trop le répéter, ne peut se résoudre sûrement; vouloir la résoudre ainsi, ce serait imiter le prodigue qui abat l'arbre pour en cueillir les fruits.

Vous avez aboli d'anciens titres qui ne conféraient plus aucun privilége; pour effacer un anachronisme, vous en avez commis un plus grave encore. C'est de la réforme qu'il faut faire, et non de la contrefaçon. Vous avez [illegible] qui venait à vous, écarté un concours précieux, dans un moment où il fallait celui qu'on ne songeait qu'à rendre à toutes les branches de commerce qui se desséchent, la sève qui s'est retiré d'elles. Il fallait rassurer, vous avez terrifié; il fallait éveiller l'Espérance, c'est le Souvenir que vous avez fait lever en sursaut!

FEUILLETON.
LE JOURNAL D'UNE JEUNE FEMME.

Même journée, dix heures.

Je rentre fatiguée, exténuée, harassée de corps et d'esprit et riche d'un fonds de bâillemens dont, j'imagine, je ne me débarrasserai jamais. Pourtant j'ai bâillé au nez de mon cocher et de mes chevaux; au nez des passans, tout le long du chemin; au nez de mon concierge; au nez de Julie; je bâille à mon propre nez, et il me paraît que ma provision de bâillemens n'a pas diminué d'une unité. Cinq minutes de contrainte de plus, et je mourais d'un bâillement foudroyant.

Ma belle-mère est sans doute une personne très honorable et très digne, mais la vie commune avec elle me serait impossible, pour ne pas dire odieuse;—nous sympathisons à peu près comme le feu sympathise avec l'eau. Elle a réussi à blâmer la coupe de ma robe, à critiquer la nuance de mon châle, à improuver la forme de mon chapeau. J'ai eu l'imprudence de dire que je m'occupe de musique et que je travaille mon piano deux heures par jour; trop légères paroles qui m'ont attiré une mercuriale en cinq points.

Une femme mariée doit s'occuper, avant tout, de ses enfans! a dit en concluant Mme de Serthan, d'un ton sentencieux.

—Quand elle a des enfans, ai je répondu en souriant; mais je suis mariée depuis quatre mois seulement; Didier et moi nous n'y avons pas encore sérieusement songé.

Il faut croire que j'ai dit, sans m'en douter, quelque chose de fort déplacé, car ma belle-mère m'a imposé silence, en murmurant avec une pruderie toute britannique: *Schoking! oh! schoking!*

Et attendu que je serais désolée d'avoir avec elle l'apparence d'un tort, même involontaire, je me suis mise à lui parler de toi, cher Didier, lui disant combien je me sens fière et heureuse de t'appartenir et à quel point je suis désolée de ton absence.

—Prenez garde, ma bru, de confier ces sornettes à des oreilles moins bien disposées que les miennes, a-t-elle dit en fronçant le sourcil.

—Et pourquoi, madame! ai-je demandé avec une certaine vivacité.

—Parce qu'on ne manquerait pas de dire que vous aimez votre mari d'une façon inconvenante.

D'une façon inconvenante! Qu'est-ce que cela signifie! Il y a donc deux façon d'aimer son mari? Une façon qui est convenante et une autre qui ne l'est pas! J'y réfléchirai.

Ainsi s'est écoulée cette journée; journée si longue, si longue que je soupçonne l'horloger de la marquise d'avoir retardé de trois heures chacune de ses pendules. Nous avons dîné en tête-à-tête, un grand dîner farci de solennité et truffé d'étiquette, servi par deux laquais vêtus de noir, qu'on eût dit empruntés à l'administration des pompes funèbres. C'était réjouissant comme un enterrement de quatrième classe.

Après le dîner, les intimes de la marquise sont venus lui faire leur cour. Il y avait là dix personnes qui, en se cotisant, dépasseraient l'âge de Mathusalem. J'ai été déshabillée, analysée, commentée. On a organisé une table de whist et une table de reversi. Alors, moi, j'ai compté les arabesques du plafond et j'ai étouffé mes bâillemens. A neuf heures et demie, j'ai levé la séance, prétextant une migraine affreuse.

—A demain, ma bru, a dit Mme de Serthain après m'avoir embrassée au front.

Je me suis inclinée profondément.

Mon Dieu! mon Dieu! vous qui êtes juste et bon, vous devriez bien m'envoyer une petite erreur et qui ne fût pas trop douloureuse!

10 décembre, onze heures.

Didier, j'ai fait un méchant rêve, qui m'a tourmentée une partie de la nuit, et qui a jeté un crêpe noir sur ma tête et sur mon cœur.

J'ai rêvé qu'en traversant je ne sais plus quelle ville, Châlons, je crois, une femme avait pris place à tes côtés, dans le briska de Marseille. Cette femme, qui était jeune et charmante, était bien autrement jolie que moi. Elle entra dans la voiture en souriant et s'y installa avec une grâce coquette et perfide qui, soudain, me la fit prendre en haine. Toi, cependant, cher Didier, adossé dans un angle de la voiture, tu contemplais d'un œil amoureux mon portrait, que je me rappelais t'avoir glissé dans la main, au moment du départ. Tu n'avais de regards et de pensées que pour moi, et je m'en sentais bien joyeuse. Alors je vis la compagne de voyage, chassée de cette indifférence, s'approcher doucement de toi, appuyer sa tête sur ton épaule et souffler légèrement sur mon portrait. Peu à peu,—étrange miracle!—mes traits s'effacèrent et disparurent de l'ivoire, où ne furent remplacés par les siens.

Aussitôt, grâce à cette merveilleuse finesse d'intuition acquise par nos organes durant les songes, j'entendis ton cœur battre plus fort dans ta poitrine et je vis ton sang circuler plus rapide dans tes veines.

—Didier, je t'aime! murmura la femme inconnue.

Et elle te fit un collier de ses deux bras.

Loin de la repousser avec colère, tu l'attiras sur ton cœur, et vous vous tîntes embrassés étroitement.

Alors je sentis une rage furieuse s'emparer de tout mon être, je me jetai à la tête des chevaux; je coupai les traits et la voiture roula, avec un bruit effrayant, dans un noir précipice.

Je me suis réveillée trempée de sueur et de larmes.

Ce n'est qu'un rêve, mon ami, je le sais, et pourtant me voilà bien chagrine.

Même journée, midi.

Encore un message de ma belle-sœur.

Est-ce que je l'aurais jugée trop sévèrement! Voici ce que me mande la marquise.

"Ma bru,

"Une jeune femme, dont le mari est absent, ne saurait être trop réservée dans le choix de ses plaisirs. Néanmoins, il y aurait injustice à la sevrer de toute espèce de distractions. Il en est d'honnêtes qui défient la critique la plus malveillante. C'est une de celles là que je vous offre de bien bon cœur. Vous plait-il de la partager avec moi? Apportez vous-même la réponse.

"Votre tout affectionnée,

Marquise EDMEE DE SERTHAIN."

Et vite, et vite, faisons-nous belle et courons remercier, ainsi qu'il convient, cette chère marquise. Précisément, on annonce ce soir, à l'Opéra, une représentation extraordinaire, et je gagerais que ma belle-mère a fait retenir une loge. Attention délicate et spirituelle, dont je lui sais un gré infini. Tout bien considéré, Mme de Serthain gagne considérablement à être connue.

ALBERIC SECOND.

[*La suite au prochain numéro.*]

Décédé hier à l'âge de 10 ans, Mlle MARIE DAQUIN, fille de M. François Daquin et de Eugénie Poincy son épouse. Le service funèbre aura lieu aujourd'hui 10 courant. Le convoi partira de chez M. Ch. Forstall, encoignure Royale et Domaine à 9 heures A. M. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédé hier à 4 heures de l'après-midi, JOSEPH EMILE LE DOSSU D'HEBECOURT, âgé de quatre ans et demi, fils de F. L. LE DOSSU D'HEBECOURT et de MARCELITE MARIE BOUCHER. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 5 heures précises. Les amis de la famille ainsi que ceux de la famille Christoval Morel et de L. Thomas, ses oncles, sont priés d'assister à ses funérailles, (sans autre invitation).

Le corps est exposé chez son père, rue St-Philippe, No. 289, entre Villeré et Robertson.

DÉCÉDÉ hier soir, à huit heures, EDOUARD BERCIER, âgé de 22 ans. Ses amis et ses connaissances, ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister au convoi, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures 1/2 P. M.

Le corps est exposé au No 213, rue des Remparts, entre Ste Anne et Dumaine.

De la part de la famille.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes aujourd'hui, à quatre heures P. M., pour l'enterrement du caporal EDOUARD BERCIER, de la seconde compagnie, décédé hier soir à huit heures.—Rendez-vous à l'arsenal, tenue d'été.

Par ordre du major, LOUIS GALLY,
10 avril—1 F. SAUTON, Adj. Major.

EDUCATION.

M. HAVE A. M. Dublin a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi pour la saison que maison commode à la Passe Christian.

Les Elèves qui lui seront confiés recevront une éducation solide, des soins dévoués, et auront la faculté de prendre des bains de mer.

M. Have transfèrera son établissement de la rue Prytanée entre Terpsichore et Euterpe, au nouveau local ci-dessus, vers le 1er juillet.

Des informations plus étendues seront données à ceux qui feront des applications. 10avril—1an.

Jeudi 13 avril prochain à 4 heures P. M. à la Maison d'Etat, rue du Canal, M. Have fera l'examen d'une classe d'enfans de 8 à 12 ans, sur les trois premiers livres de Géométrie et Mathématiques; y compris les Fractions et Décimales. Les amis de l'éducation sont instamment priés d'y assister. 10avril—4f

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR M. ET MME DE BRUEYS,

Encoignure des rues Remparts et Conti, No 193.

L'enseignement comprend:

LA Lecture, l'Ecriture, l'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, &c.

Prix par mois $4, 5, 6, 7, 8,
Selon l'âge et l'avancement de l'élève.
Piano, par mois $10
Harpe, do 10

Les autres talents d'agrément se paient à part.
N. B. MM. F. & H. de Brueys donneront en ville des leçons de harpe et de piano. 10avril—1m

LES soussignés préviennent les personnes de la ville ainsi que les habitans de la campagne, qu'ils ont en ce moment en magasin un assortiment de comestibles de premier choix.

Groceries:

Café, Java, Havane, Laguayra et Rio, sucre brun et blanc, fromages, blanc de baleine, amandes, raisins, vermicel, macaroni, salaisons, moutarde, huile d'olive, jambons sucrés, langues de buffalo, graines, beurre de Goshen, vinaigre, thé vert et noir, riz, confitures, chocolat, saucissons de Lyon, ketchup, &c.

Vins:

De Bordeaux en barriques et en caisses, Chateaux D'Yquem, Bel Air, Latour, Laffitte, Margaux, Babac, St-Julien, St-Estèphe, Pauillac, Haut Sauternes, Haut Barsac, vin de Graves, etc. etc., vin de champagne, de la marque du bouclier, du Sillery, Grand Mousseux, etc. etc., vieux Madère, Oporto, Malaga, Vendôme, Muscat, etc. etc.

Liqueurs:

Vieux Cognac de 1813, fine champagne, Kirsch, Absinthe suisse, Genièvre de Hollande, Eau Verte, Curaçao, Marasquin, Guignolet, Vieux Rhum de la Jamaïque, Liqueurs assorties, etc. etc.

Comestibles:

Truffes, pâtés truffés, sardines à l'huile, Cèpes à l'huile, Champignons, Petits Pois, Fruits dans leur jus ou à l'eau de vie, Haricots, Cornichons, Julienne, etc.

FERBOS FRERES,
10 a Encoignure Royale et Dumaine

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
Nouvelle-Orleans. 81, rue du Canal
17 no

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
12fév—1an Agent

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Palmetto, Smith, pr Galveston.
Columbiana, Mallet, pr New York.
Mattakeesett, Cousings, pr la Havane.
Talmadge, Sinclair, pr New York.
Barque Columbia, Cole, pr Tampico.
Alvarado, Aues, pr Vera Cruz.
Phœnix, Bouch, pr Richmond.
Geneva, Dillingham, pr New York.
Brick Grecian, Ryder, pr New York.
Orleans, Scheder, pr la Havane.
Goelette Albert Rogers, Smith, pr Sabine.
Louisa Sears, Sears, pr Apalachicola.
J H Connet, Smalley, pr Halifax.
Jno Roslow, Randall, pr Tampico.
Gratitude, Daly, pr Savannah, Ga.
Raritan, Herald, pr Vera Cruz.
Dora, Bogbelt, pr Pensacola.

ARRIVÉS.

Navire Boston, Pratt, du Havre.
Zone, Foster, de Boston.
Barque Swan, Fuell, de Philadelphie.
Mary Broughton, Melcher, de Vera Cruz.
Warwick, Wilcox, de Vera Cruz.
Brick W T Dugan, Kelly, de Wilmington, N C.
Thomas & Edward, ——, à la Pointe.
Falco, Knowles, de Boston.
Almyra, ——, à la Pointe.
Goelette Visitor, Harris, de Rio Grande.
J G McNeel, Long, de Rio Grande.
Portia, Wakeman, de Vera Cruz.
Sarah, Churchman, Nason, de Tampico.
Capt Williams, Hibberd, de Brazos.
Maj Bates, Winslow, de Brazos.
W C Preston, ——, de Rio Grande.
Sarah, Bryant, de Tampico.
Velasco, Decker, de Tampico.
Capt Page, Horner, de Brazos.
Ann Maria, McLelland, de Matagorda.
Victoria, Huff, de Matagorda.
Louise Antoinette, Jaurigenburg, Attakapas.

—STEAMERS.—

Jas L Day, Wood, de Mobile.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.
St Landry, Dugas, Lafourche.
Mobile, Button, de Mobile.
Cora, Kimball, d'Alexandrie.
Gen Worth, Charles, de Vicksburg.
Gen Scott, Hawley, pr Cincinnati.
Gen Jesup, Forse, de Cincinnati.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Jenny Lind, Haygood, des Opelousas.
California, Reynolds, de Mobile.
Caddo, Graham, d'Alexandrie.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Peytona, Shalcross, de Louisville.
Saladin, Coleman, de Louisville.
White Cloud, Adams, de St Louis.
Belle Isle, Castillo, de St Martinsville.
Meteor, Delahoussaye, de St Martinsville.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Claska, Landry, de Bayou Sara.
Viola Wilson, de Lafourche.

Chargement du navire Boston, du Havre—14 colis marchandises B Brower & Co—3 H G Douveau.

MEMORANDA.

NEW YORK, 1er avril—Arrivés, barques Condor, Whiting, Ann Smith, Bowen, navire Delia Walker, Bray, brick Essex, Adams, et goëlette Brave, West, tous de la Nlle-Orleans.

BOSTON, 31 mars—Arrivés, navires Plato, Bearse, et Ozark, Davis, barques Laura, Lynch, et Ardennes, Austin, tous de la Nouvelle Orleans. 31, arrivée, barque Tiberius, Homes, do.

ST-GEORGE, (Bermude), 16 mars—Arrivée, goëlette Brilliant, de la Nlle Orleans.

La barque Georgia, partie de la Nouvelle Orléans pour Baltimore a été rencontrée le 26 mars.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

America —	New York,	Samedi 25 Mars
Acadia —	Boston,	Samedi 8 Avril
Hibernia —	New-York,	Samedi 15 Avril
Nouveau steamer,	Boston,	Samedi 22 Avril

D'AMERIQUE.

America —	New-York,	Mercredi 19 Avril
Acadia —	Boston,	Mercredi 3 Mai
Hibernia —	New York,	Mercredi 10 Mai
Nouveau steamer,	Boston	Mercredi 17 Mai

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orleans

HAVRE.

Navire Espindola, Barstow .... partie le 4 mars
Navire Sarah Louisa, Barker .... partie le 4 mars
Navire Rembrance, Marshall .... en charge le 5 mars
Navire Jones Conner, Walker .... partie le 9 mars
Navire Mortimer Livingston .... partie le 1 mars
Navire Magnolia, Gray .... [illegible]
Navire Ferrière, ... parti le 2 fév
Navire Pescataqua, ... partie le 2 mars
Navire Tuskina, Williams .... partie le 4 mars
Navire Taglioni, Rogers .... partie 4 mars
Navire Europe, Mercer .... partie le 4 mars

BORDEAUX.

Navire Gamecauge Jones .... partie le 15 fév
Navire Newton, Shaw .... chargeant le 12 fév
Navire Ceto, ... chargeant le 15 fév
Navire Hurtess, ... [illegible]
Navire Diane, Locquay, ... partie le 4 fév
Navire Carolina Pelham, Dickson .... partie le 2 fév
Navire Shannon, Nowell .... partant 11 fév
Navire Loon, Beary .... chargeant le 12 fév
Navire Colon, Woodward .... partant le 15 fév
via Bolsão,
Navire Apollo, Chase .... partant en fév

MARSEILLE.

Navire Geo Stevens, Walker .... partie le 1er mars
Navire Oceanus, ... expediée le 19 fév

LA ROCHELLE.

Navire Shannon, Nowell .... expedié le 18 fév

CADIX.

Navire Rotalsbon, Morrell .... partie le 18 fév
Navire Hope, Pierce .... partie le 16 fév
Navire Hannah, Woodman .... partie le 7 fév

PALERME.

Navire Panama, Wheeler .... partant le 29 fév
Navire Vespasian, Wells .... partie le 17 fév

MALAGA.

Barque Carmen .... partie le 20 fév
Brick Industria .... chargeant le 28 fév

RIO JANEIRO.

Navire Florence, Paulson .... chargeant le 16 fév
Pour les autres ports, voir la partie anglaise

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 10 avril 1848.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Compagnie que l'élection de neuf Directeurs, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau, le lundi 24 de ce mois, de 10 heures A. M. à 2 P. M. J. JUYEN,
10 avril—14 Secrétaire.

PERDU—Samedi 8 courant, à 2 1/2 heures de l'après-midi, un livret de notes contenant un check de $35 tiré par Thompson & Nims sur la banque des Mechanic's and Traders; plus un billet de $1000 souscrit par Robt N. Mackay à l'ordre de Mr. J. Lane & Co., daté du 29 Mars, à 60 jours de vue et portant le No 335.

Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet attendu que le paiement en a été arrêté. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le rapportera au soussigné. A. PAVILLIER,
10 avril 90, rue St-Louis.

CHAMPAGNE.—25 paniers Sillery grand mousseux,
Frontignan—35 caisses assorties, demies bouteilles et grandes bouteilles, pour clore un envoi et à vendre par FERBOS FRERES,
10avril Encoignure Royale et Du Maine.

COUVERTURES—6 balles couvertures françaises, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
10avril 17 et 19, rue St-Louis.

POIS VERTS—2700 boites et demi boites pois verts—450 demi boites truffes—400 boites champignons, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
10 avril 17 et 19, rue St Louis.

BARDEAUX—Pour couvertures de maison, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
10avril 17 et 19, rue St Louis

CHARGEMENT de chaux de Thomaston.—1,600 barils chaux de Meadow Rock, en déchargement du brick Swiftsure, et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 10 avril

PLATRE de Crotone—500 barils platre de Crotone, 300 do do Wethersfield, 50 do do Lubec Mill, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 10 avril

CIMENT—300 barils ciment de Rosendale, Nelson & Brown; 500 do do Demmain. 30 barils ciment romain, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 10 avril

BRIQUES—20,000 briques à feu anglaises; 24,000 do Pittsburgh; 10,000 do Pensacola, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 10 avril

CENDRE de soda—15 barriques cendre de soude, en débarquement du navire Oneco de Liverpool, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 10 avril

IMPORTATION récente de vins et d'eaux de vie.
50 barriques vin rouge, vieux Medoc.
20 do do bon ordinaire.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
10 demi pipes véritable eau de vie ayant droit au drawback.
10 quarts de pipes do do
5 huitiemes de pipes do do
100 caisses cerises à l'eau de vie.
50 do fruits
50 do do au jus, à vendre par
POUGET Fils,
10av 19, Conti, entre Chartres et Levée.

CHAUX—100 barriques chaux de Thomaston, Cheadone et Rock, en déchargement du brick Swiftsure, 2e Municipalité, et à vendre par
JOHN STROUD & Co,
10av 116, Commune.

CAFE—100 sacs café St Iago et de la Havane, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26 Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane—En magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26, Vieille Levée.

TABAC—500 balles Vuelta de Abajo et Cuba, capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26 Vieille Levée

CIGARES—750 milliers Millares et Regalias, de la Havane, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26 Vieille Levée

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26 Vieille Levée

CAFE—Vieux café de Java, du gouvernement, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
10 av 26, Vieille Levée.

PINET, CASTILLON & Co—10 quarts en Douane, à vendre par P. LONGIS,
10 a 116 rue Royale

PORTO DOUX—30 quarts, de bonne qualité, à vendre par P. LONGIS,
10 a 116 rue Royale

MADERE—100 quarts, imitation supérieure, à vendre par P. LONGIS,
10 a 116 rue Royale

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille et à vendre avec privilége du "drawback."
100 caisses macaroni.
100 do vermicelli.
25 do eau verte.
6 estagnons eau fleur d'oranger.
4 do eau de rose.
20 caisses de 60 boites, mecador; par
MARTIAL PEYRET & Co,
18 m 27, St-Louis

PORC—300 barils mess et prime à l'inspection et à vendre par JOHN O. WOODRUFF,
20m 93, rue des Magasins.

ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRE DE HOLMES.

Remède souverain pour les rhumatismes, neuralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c., &c. Toutes les maladies nerveuses, maux de têtes, étourdissements, congestion à la tête, affections des poumons, cotes et épaules; dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les cotés, epilepsies, paralisies, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, péricardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs spontanées, indigestions, contusions et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un vesicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les maladies ci-dessus seront traitées par ce nouveau remède anti-irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 138, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire.
14 fév—3m

Anti Dyspeptique et tonique amer Du Dr A. W. COLEMAN.

Pour la guérison des dyspepsies, nausées, maladies de foie, constipations, maux de têtes, aigreurs. Comme tonique dans plusieurs des maladies fébriles particulières à ce climat, et comme préventif du typhus et autres maladies contagieuses.

Des médecins de premier ordre l'emploient dans cette ville dans leurs ordonnances, dans toutes les maladies de grossesse, savoir: nausées, hystériques, migraines, coliques, défaillances et irritations nerveuses, de préférence à toutes les préparations de Valérien.

Nul remède ne lui est comparable pour les maladies de femmes. (Voyez la manière de l'employer sur les bouteilles.)

Mis en quarts de bouteille avec le nom de l'inventeur en grandes lettres.

Prix: $1 par bouteille ou $5 pour 6 bouteilles; une remise libérale aux négociants.

A vendre chez SICKLES & Co, 40, rue du Canal, et 24, rue des Magasins; KENNEDY, 64, rue de Chartres; ainsi que chez le propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1m V&C

Guérison garantie.
CÉLÈBRE POTION DU DR. COLEMAN, POUR LES GONORRHÉES.

Cette préparation célèbre a reçu l'approbation du corps médical. Cette composition est faite de végétaux. Les conditions auxquelles elle est offerte au public, est une recommandation suffisante. Elle est dégagée de tout goût désagréable, et n'incommode nullement le malade.

Dans tous les cas où la guérison ne serait pas obtenue, l'argent sera remboursé.

A vendre chez H. KENNEDY, 64, rue de Chartres, ou chez le Propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1m V&C

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orleans. 13 mars

HABITATION A VENDRE.

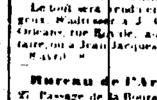

UNE HABITATION établie en sucrerie, située sur le Bayou Lafourche, à environ sept lieues du fleuve, contenant environ 1,800 arpents de terre de première qualité, dont à peu près 300 arpents sont défrichés, et 225 cultivés en cannes. Les cannes sont des souches d'une année et peuvent donner une récolte de 250 boucauts.

Il y a dessus une belle sucrerie bâtie en briques, machine à vapeur, citernes, etc.

AUSSI—22 nègres, grands et petits, deux maisons de maître, cabanes à nègres, magasins, etc., chevaux, mulets, bœufs et ustensiles aratoires.

Le tout sera vendu en bloc, à des termes avantageux. S'adresser à J. C. Delavigne, à la Nouvelle Orleans, rue Royale, au bureau de Th. Goyol, notaire, ou à Jean Jacques Haydel, à St Jean Baptiste.
8 avril

Bureau de l'Arpenteur Général.

27, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis.
DE LA BRETONNE, Député Arpenteur Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

CORDES [illegible] rouleaux—[illegible] devant d'arriver et à vendre à bas prix pour du comptant. 30 rouleaux de cordes qualité idem, à vendre par
8 a LEO FORMAN, 75 Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDES D'EMBALLAGE.—Constamment en magasin en quantités et qualités à la convenance des acheteurs, à vendre par
[illegible] LEO FORMAN, 75 Tchoupitoulas.

CHAUX de Thomaston—200 barils en déchargement et à vendre par
ALFRED KEARNY & CO.
8av 96, Magasins.

GOUDRON de la Caroline—200 barils en déchargement et à vendre par
ALFRED KEARNY & CO,
8av 96, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Wabash, 30 barils rhum de New England, à vendre par
DARAN, QUEVROUZE & Co,
8av 11 et 15 rue St-Louis

BLANC D'ESPAGNE en barils, à vendre par
H. BONNABEL,
Droguiste rue Natchez

AMANDES—70 sacs à coque douce, 100 caisses douces, 25 caisses amères, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—15 barils à vendre par
B. VALLS,
37, Commune

NOIR ANIMAL—50 barils qualités surfines, à vendre par B. VALLS,
8av 37 Commune

TABAC A CHIQUER de Libertini, 6 barils, à vendre par B. VALLS,
8av 37, Commune

TABAC—400 balles de la Havane et de Cuba pour capes et tripes, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

CIGARETTES—5 caisses, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

CIGARES—1,000,000 des meilleures marques de la Havane, qualités assorties, à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

HUILE D'ANIS—12 estagnons, à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

HUILE DE PEPPERMINT—6 estagnons à vendre par B. VALLS,
8av 37, Commune.

RIZ DE CHARLESTON—30 boucauts, à vendre par B. VALLS,
8av 37, Commune.

RAISINS DE CORINTHE—10 barils, à vendre par B. VALLS,
37, Commune.

FIGUES de Smyrne—250 tambours à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

CUIRS MEXICAINS—163 à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

CHARBON pulverisé de Philadelphie pour distillateurs—10 boucauts, en débarquement de la barque Valhalla, à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

TABAC coupé pour tripes, en débarquement du navire Wabash, à vendre par
8av B. VALLS, 37, Commune.

GUABA—En grandes et en petites boites, à vendre par B. VALLS,
8av 37, rue de la Commune

GRAINES AROMATIQUES de genièvre; d'anis de coriandre, de fenouil, de carvi en balles, en débarquement et à vendre par
H. BONNABEL,
8av 37, rue Tchoupitoulas.

FLEURS DE LAVANDE D'ALLEMAGNE,
do de mauve blanche do;
do d'althea do;
do de violette do;
do de romarin do;
do de roses do, &c. &c.
En débarquement et à vendre par
H. BONNABEL,
8 av 37, Tchoupitoulas

Bottes, Souliers et Brodequins.

334 caisses en débarquement des navires Charlotte, Orion et Saxony à vendre par
R. G. HOBBS,
5av 12, rue de la Douane.

INDIGO—20 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par
L. CANTIN,
22 mars 73 1/2, rue des Magasins.

MELASSE—90 boucauts et 8 tierçons mélasse de Cuba, en débarquement de la goëlette Judith Ward, à vendre par L. CANTIN,
22 mars 73 1/2, rue des Magasins.

CAFE de la Havane—300 sacs café vert, en débarquement et à vendre par
L. CANTIN,
22 mars 73 1/2, rue des Magasins.

SUCRE de la Havane—50 caisses sucre blanc, en déchargement du brick Orleans, à vendre par
L. CANTIN,
21 m 73 1/2, rue Magasins.

TABAC—450 balles Vuelta de Abajo et Cube, capes et tripes, à vendre par
L. CANTIN,
21 mars 73 1/2, rue Magasins.

CAFE HAVANE—300 sacs café fin vert, en débarquement du brick Orleans, à vendre par
L. CANTIN,
21 mars 73 1/2, rue Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses sucre jaune, blanc et brun, à vendre par L. CANTIN,
21mars 73 1/2, rue Magasins

MARCHANDISES au draw-back—1 caisse shalls bobinet brodés, 10-14.
4 caisses jaconats anglais, à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co,
16mars 25, Chartres

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor
BURGESS & TAYLOR,
Marchands Commissionnaires,
Farine, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.
CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levée
16 oct—1an

F. G. BARRIERE & CO.
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS,
Importateurs directs de marchandises françaises.
8 ju n

A. C. GOUGH,
MARCHAND DE
Nouveautés et marchandises sèches
Rue de Chartres, No 4,
NOUVELLE-ORLEANS.

N. B.—Toiles d'Irlande et drapes de lit de première qualité, à l'usage des Familles. 21 déc

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

EMMAGASINAGE de Café.—Nous pouvons emmagasiner dans un magasin au 2e étage dans un endroit sec, 4500 sacs de maïs, aussi dans un autre magasin de 20 à 30,000 sacs. Les marchands ayant du café à emmagasiner feront bien d'examiner nos magasins.
EMERSON, TOURNE & CO.,
20 fév 138 Tchoupitoulas

Chapellerie Parisienne,
A. MARCHAL,
40, RUE DE CHARTRES.

Vient de recevoir par les navires Pie IX et François du Havre:

6 caisses chapeaux soie,
[illegible]

Une partie des articles mentionnés pour être vendus pour l'exportation.

NOIR ANIMAL—50 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

CONFORMEMENT à l'acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 3 mai 1847, je soussigné, collecteur de taxes d'Etat du 5me District représentatif, donne par le présent, avis aux habitants et résidants dudit District (compris entre les rues St Louis et St Philippe), possédant ou exerçant une profession ou un métier quelconque, que mon bureau, situé rue St Anne, No 34, est ouvert tous les jours (les dimanches exceptés), de 8 heures A. M. à 3 heures P. M., et ils sont par le présent notifiés d'avoir à venir à mon susdit bureau et à régler le montant de leur taxe ou licence dans les 30 jours qui suivront la présente publication, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi suivante:

Section 4me.—Il est décrété, &c. qu'à dater du premier jour de janvier mil huit cent quarante-huit, nulle personne ou corporation ne pourra continuer, poursuivre, pratiquer ou suivre les métiers, professions ou occupations énumérées dans la précédente section du présent article, avant d'avoir payé la taxe qui y est affectée et obtenu une permission en conséquence, du percepteur des taxes d'Etat, et que toute personne ou corporation qui refusera ou négligera de payer la taxe sur le métier, la profession ou l'occupation que ladite personne ou corporation continue, poursuit, pratique ou suit, ou négligera de payer ladite taxe dans les trente jours à dater du 1er jour de mars 1848, ou de l'époque à laquelle ladite personne ou corporation commencera à poursuivre, suivre ou pratiquer dans l'Etat, l'un des métiers, professions ou occupations ci-dessus mentionnées, après le premier jour de mars 1848 perdra son privilége et payera à l'Etat une amende de deux cent cinquante piastres au moins, à mille piastres au plus, qui sera recouvrable pardevant toute cour de juridiction compétente, indépendamment de la taxe que ladite personne ou corporation est obligée de payer.

Nlle-Orléans, le 7 avril 1848.
J. B. DIONIS,
Collecteur des taxes d'Etat pour le 5e District.
7av—1m

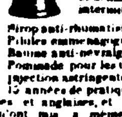

GUERISON RADICALE des rhumatismes chroniques, pâles couleurs et suppressions des menstrues chez les femmes, migraine, taches, rougeurs et démangeaisons de la peau, fièvres intermittentes et écoulements.

Sirop anti-rhumatismal.
Pilules emmenagogues toniques et fébrifuges.
Baume anti-névralgique (pour la migraine).
Pommade pour les taches sur la peau.
Injection astringente.

15 années de pratique dans les colonies françaises et anglaises, et aidé de médecins distingués, m'ont mis à même de perfectionner les remèdes que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui au public de cette ville.

Toutes ces préparations faites avec soin, et exemptes de mercure et d'opium, sont composées d'extraits de végétaux.

Un prospectus signé de l'auteur, accompagne chaque spécialité.

MM. les médecins qui voudront me faire l'honneur de s'assurer de l'efficacité de mes préparations en trouveront à leur disposition.

Les honorables personnes et médecins desquels je possède des certificats, n'étant point connues du public, je m'abstiens de les publier et laisse à ceux qui voudront bien m'honorer de leur confiance, le soin de faire l'éloge de ces préparations.

Chaque bouteille ou flacon porte l'étiquette revêtue de la signature à la main de l'auteur.

Nouvelle Orleans, en vente chez M. Louis Pinac, pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Orleans, ou chez le soussigné, encoignure des rues Ste-Anne et Dauphine, maison de M. Vénin.
LOUIS CASTEL,
25 mars—1m Pharmacien reçu

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 26 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le cèderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi que le service qui ne laissera rien à désirer, peuvent leur assurer, de la part de la population passée, un patronage dont ils feront toujours jaloux et fiers.

SIMON EMILE LOUIS VICTOR LEFEBVRE, du Havre, est en ville et est prié de passer au comptoir du soussigné.
LEOPOLD JEANNET,
3 av 22, rue St Louis.

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE,
De WASHINGTON A LA NOUVELLE ORLEANS.
Nlle Orleans, 3 avril 1848.

LES Actionnaires de la Nouvelle Orléans à cette Compagnie, sont, par le présent, notifiés que le dernier versement de dix pour cent, ou de cinq piastres par action, est actuellement dû et payable à H. Wilkinson trésorier, à la Banque du Canal.

D'après les termes de la souscription, tous les actionnaires dont les paiements n'auront pas été effectués dans les quinze jours, seront sujets à être contraints, toutefois cette règle ne sera pas mise en vigueur dans tous les cas où les paiements n'auront été effectués par dépôt de cette date.
H. R. W. HILL
4 avril N. N. WILKINSON

$10 De Recompense.

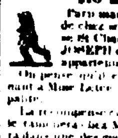

Parti marron le vendredi 24 mars dernier de chez son maître M. A. Hardouin, paroisse St Charles, le petit griffe, nommé Louis JOSEPH ou JOE, âgé de 14 à 15 ans, ayant appartenu à Mme Cassein.

On pense qu'il est allé trouver sa mère appartenant à Mme Leize demeurant dans la 3me Municipalité.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez Mrs Forstall & Co, ou à la loge la dans une des geoles de cette ville. 3av

LAC—LAC—LAC

LE soussigné prévient le public et ses amis en général que dimanche prochain, 2 avril, il fera l'ouverture de son restaurant au lac Pontchartrain, vis-à-vis l'hôtel Washington. Il ose espérer que les améliorations qui ont été faites lui conserveront le bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour.
31m—6f L. BOUDRO.

Maïs lamine.

LES soussignés sont prêts à recevoir du maïs à laminer et pourront en délivrer de 1500 à 2000 sacs par jour au plus bas prix.
EMERSON, TOURNE & CO.,
25 fév 138 Tchoupitoulas.

PROCTORVILLE.

AU bout du chemin de fer du Golfe du Mexique sur le Lac Borgne.

Le plan de ce village étant maintenant préparé, les personnes qui désireront se procurer des lots afin d'y faire immédiatement des constructions de suite pourront s'adresser à Ali. Gordon, No 6, Front Levée, où tous les renseignements nécessaires seront donnés. 25 mars—2e 3 p s

A LOUER OU A VENDRE.

L'HOTEL, bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas, ainsi que l'installation.

Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires, possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. 8 mars

200 paniers huile nouvelle récolte, reçu par le Waverley de Marseille, à vendre par
DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin Montferrand, reçus par l'Etna de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de l'Orlando de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes noires à l'eau de vie, absinthe, kirsh, eau de fleur d'oranger, dames-jeannes et autres articles d'importation récentes, à vendre par
DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BOTTES, souliers et brodequins—311 caisses en débarquement des navires New England et Mattakeesett, à vendre par
R. G. HOBBS,
24fév 12 rue de la Douane.

Marchandises sèches de printemps, venant d'arriver.

C. M. SIMPSON, 26, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment complet de marchandises sèches de printemps;

2 caisses barèges, nouveau dessin extra riche.
2 do do d'une seule couleur, très beau.
1 do do très bon marché.
2 do de choix, mousseline de Paris.
2 do do ginghams riche, bon teint.
1 do do bon marché.
1 do ombrelles de Paris; 3 cartons shall de soie, riches.
3 cartons schalls et écharpes de barège.
5 caisses toile épaisse, qualité supérieure.
2 do coutil fil et diapré; toile à draps de toute dimension; toile coton do do.
Moustiquaires en fil et en coton.
Tulle bobinet, qualité supérieure; bas de soie et de coton, de toute qualité; gants de chevreaux, des meilleures manufactures.
Toutes ces marchandises seront vendues à des prix modérés. 28 mars

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicamens, drogues, produits chimiques, instrumens de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD,
21 jan—1 an 123, rue Royale.

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, qu'ils vendront à des prix réduits et garantiront; tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc., ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons, qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
27 aout RueCondé, No 22

Librairie de Lelievre.
210, rue Royale.

REÇU par les derniers arrivages:—Lamartine, Histoire des Girondins, édition de Bruxelles en 1 vol. gr. in 8o; do do en 8 vol. in-12, do édit. de Paris, 8 vol. in-8o; Michelet, histoire moderne, 1 v.; Noël et Delaplace, leçons de littérature, 1 vol.; Boniface, l'ancienne France par jour, 1 vol.; Muller, histoire universelle, 2 vol.; l'abbé Feller, dictionnaire d'éducation, 1 vol.; Villemain, littérature française, 1 vol.; Le livre de la nature, 1 vol.; Lamartine, Méditations, 1 vol.; Harmonies, 1 vol.; Poésies diverses, 1 vol.; Dubois des Valnoirs, poésies, 1 vol.; Sismondi, histoire des Français, 2 vol.; Dumas, Comte de Monte Christo, 4 vol.; Sue, Martin l'enfant trouvé, 8 vol.; Livres pour distribution de prix, pour étrennes et cadeaux; Bel assortiment d'albums de toutes grandeurs; Livres de prières riches pour étrennes; Livres de dévotion et de piété; Livres élémentaires, &c. &c. &c.

MARCHANDISES nouvelles en gros.—Reçues par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par les soussignés:

Jaconas imprimés [illegible], [illegible] [illegible]

[illegible]

LOMBAS & [illegible]
[illegible]

CHAMPAGNE—25 paniers, [illegible]
[illegible]
29 fév—3 [illegible], Vieille Levée.

HOTEL D'ORLEANS

Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché qu'elle en a depuis $25 jusqu'à $30 y compris logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
13mars—30

SEPT PECHES CAPITAUX, par Eugène Sue. La sixième livraison en vente chez
VICTOR HEBERT,
5 av Librairie 149, rue de Chartres.

500 BALLES couvertures à nègres, des manufactures de Zoé Granier-fils, de Montpellier.—Les soussignés, agents de M. Zoé Granier fils, ont l'honneur de prévenir MM. les Habitants et Négociants qu'ils ont en main et en vente dans ce moment, 500 balles couvertures 3 points.
A vendre au No 21, rue des Magasins,
H. DE GOER & RIFFLARD.

P. S. Nous avons aussi en magasin tous les articles en fil d'epreuve de toute qualité, panters linen de toute largeur, arrabias, listados, bon teint, linsey, kersey et tous les articles convenables pour Habitants.
6av H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES à l'entrepôt, convenables pour le marché mexicain.
12 caisses spool cotton par 200 yards.
15 balles impérial,
4 caisses agraffes assorties,
10 caisses parapluies de 20 @ 26 pouces.
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
6 av. 21 Magasins

DRAPS et casimir ayant droit au drawback, convenables pour le Mexique—5 balles draps et casimir assortis, à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
6 av 21 rue des Magasins.

CHANGE sur la Havane—Un billet tiré à cinq jours de vue, de la somme de $1,700, à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

SUCRE de la Havane—620 caisses sucre blanc et brun, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

CAFE de la Havane—150 sacs café vert 1ere qualité, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6avril 31, rue Gravier.

JAMBONS—40 barils jambons passés au sucre, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—100,000 cigares canones, millares et prensados, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
Wm. H. SIMMONS
6avril 31, rue Gravier.

EN débarquement de la barque Antelope de Boston
200 caisses savon No 1, Winchester,
40 do do Extra do do,
40 do chandelles de suif doux,
A vendre par
DARAN QUEVROUZE & Co,
6 av 11 et 15 rue St Louis

GRAISSE—325 barils et tierçons et 125 firquins graisse ferme en tranches à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5av 31, rue Commune.

INDIGO—6 surons indigo Guatemala, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES
5av 31, rue Commune

CAFE—83 sacs café de la Havane, prime vert de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
5av 31, Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, principes et plantations, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES.
5av 31, Commune

MIEL—Blanc supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
5av 31, rue Commune

CONFITURES de la Havane—En grandes et petites jarres, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5av 31, Commune.

GELEE DE GOUYAVE—En boites de 2 et 4 livres, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5av 31, rue Commune.

PICADURA—Pour cigarettes, convenable aux marchés mexicains, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5av 31, Commune.

SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5av 31, Commune.

BOUCHONS—10 balles de 30,000 chaque, bouchons pointus surfins, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

CERISES dans leur jus—60 caisses de 12 flacons grand format, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

PRUNES à l'eau de vie—50 caisses à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

VINS en barriques pour famille—50 barriques vieux vin rouge pour famille à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

PORTO de Marseille—15 1/4 de pipes, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

VIN ROUGE St Julien, Medoc—25 demi barriques, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

VERMICELLE FIN—30 caisses vermicelle fin à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, rue St Louis.

MUSCAT de Frontignan—120 caisses vieux Muscat de Frontignan, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
5av 27, St Louis.

A VENDRE.
Drogues et Médecines, Recemment reçues.

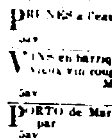

20 carboys huile vitriol
25 barils blanc d'Espagne
22 sacs crème gingembre [illegible]
[illegible] de soude [illegible] anglaise
100 do opium, nouvelle récolte
200 [illegible]
300 do anis étoilé 1200 livres etc. P. CUSACHS,
4av Encoignure Conde et St Philippe

Peinture, Huile et Essence.

10 TONNEAUX peinture blanche fraiche, Nos 1 et pure.
15 barils essence térébenthine.
15 barils huile de lin.
[illegible] barriques rouge et de Venise.
600 do chrome vert et permanent.
1006 do litarge, 800 livres colle forte, &c. &c. à vendre par P. CUSACHS.
4av Encoignure Conde et St-Philippe.

IMPORTATION récente de vins et d'eaux de vie.
50 barriques vin rouge, vieux Medoc.
20 do do bon ordinaire.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
10 demi pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback
10 quarts de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback
5 huitièmes de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback
100 caisses cerises à l'eau de vie.
50 do fruits à l'eau de vie.
50 do fruits au jus, à vendre par
POUGET Fils, 19 rue Conti
3 avril entre Chartres et Levée.

POIVRE LONG, Fleurs de violettes,
Mousse de Corse, Savon blanc de Soude,
Huile d'amande douce.
Baies de Genièvre.
Huile essentielle d'amandes amère.
Fleurs de Guimauve. Raisin de Guimauve.
Tiges de Douce amère, etc., etc., d'importation directe, et à vendre par H. BONNABEL,
3 avril Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

DAMEJEANNES FRANÇAISES—1000 dames jeannes, 5 gallons.
300 damejeannes, 3 gallons, en débarquement du navire Rhone, du Havre, et à vendre par
NUMA LACOSTE,
3 mars 147, rue Royale

1200 CAISSES de vin rouge Margaux, Lafitte, Leoville et St-Julien, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
4avril 35, rue Natchez

VIN DE XERES—300 pipes, demi, quarts et huitièmes, ayant droit au draw-back, à vendre par S. D. GRATIAA,
4avril 35, rue Natchez

ALCOOL—15 barils alcool neutre et fort, à vendre par P. CUSACHS,
17m Enc. Condé et St Philippe

CEINTURES en crêpe de Chine—Quelques caisses ceintures crêpe de Chine ponceau, pour les marchés mexicains, ayant droit au débenture, à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co,
17 fév 25, Chartres

DAME DE MAGASIN
Demandée.

ON demande pour être employée dans un magasin de marchandises sèches, une dame connaissant ce genre d'affaire, ayant des recommandations respectables, une apparence agréable, et habile à la vente. Une personne réunissant ces diverses qualités recevra un salaire libéral et une occupation permanente. S'adresser immédiatement à
MICHAEL KERNAN,
30 mars 30 rue de Chartres

A louer à bail ou sans bail,

UN superbe magasin neuf à deux étages et à l'épreuve du feu, très convenable pour un magasin d'entrepôt situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse, 3me municipalité: pour les conditions s'adresser à
ADOLPHE BOULANGE,
9 mars—3m Rue Marigny No 3, 3me municipalité

GRAISSE—344 barils et tierçons, 16 demi barils et 85 barillets feuilles de graisse prime, en déchargement du steamer Yeoman, et à vendre par
LABORDE & XIQUES.
30m 31, Commune.

CHAUX supérieure—500 barils chaux fraiche calcinée dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 300 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
9 mars Vieux Bassin Marble Yard.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—85 caisses en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par
G. W. DUNBAR,
31 mars 29 rue de la Douane

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qu'ils règleront au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 28 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid, et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:
1re qualité .... 18 onces;
2e do .... 15 do.
LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESOUNES POINCY,
F. DUCOM & Co.,
Vve. M. BOUNY,
MAX BLOCK & Co.

AU PUBLIC.

NOS achats de farine de St-Louis ayant été faits [illegible], nous donnerons 25 pains d'une livre chacun pour une piastre, à partir d'aujourd'hui [illegible].
RODRIGUEZ & CO.,
[illegible] 266, rue Julia.

[illegible] barriques riz, en magasin et à vendre par
NORCROSS, FORDICK,
[illegible] 66, Magasins.

AMUSEMENTS.
THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 11 Avril 1848.
CHARLES VI,
Grand Opéra en 5 actes, d'Halevy.

Le spectacle commencera à 7 heures.

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL
A L'ARMORY HALL.

LUNDI SOIR, 10 AVRIL,
PAR L'ORCHESTRE DE
STEYERMARKISCHE.
Composé de 19 Exécutants.

Reconnaissant de l'accueil flatteur qu'ils ont reçu dans cette ville, ces messieurs ont l'honneur d'annoncer leur seule concert.

Programme.

1re partie:

Le Triomphe du Gladiateur, marche,	Walther
Ouverture de Fra Diavolo,	Auber
Mélodies de Lenaie, valse,	Labitzky
Introduction du 1er acte de Belisaire,	Donizetti.

2me partie:

Le Filou, Quadrille,	Corent
Polka des Etats-Unis,	Rzeha
Grande Marche—Pot pourri,	Marek

3me partie

Ouverture d'Egmont,	Beethoven
L'insignifiant, valse,	Strauss
Galop du Chemin de Fer,	Gungl

MARDI, Grand Concert à la Bourse St. Louis. 10 avril

LANGUES MODERNES.
METHODE DE VIVE VOIX.

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANÇAIS et ESPAGNOL, au No 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis à vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 5av—3m

FEVES—80 sacs fèves, en débarquement et à vendre par AUGUSTIN & THIBAUT,
7av—6,3pe 20, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Glasgow, venant du Havre, et à vendre avec privilege au drawback
60 caisses véritable Absinthe, marque Ed. Pernod,
52 do do do Yersin & Leonultre,
16 do do do Berthoud fils,
Par le brick Victoria, venant du Bordeaux
12 barriques vin rouge ordinaire,
4 do Margaux medoc, qualité supérieur,
4 do Chateau Gallie, vin d'extra.
A vendre par J. N. CURIEN,
7av—3f 25, rue Condé

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONTCHARTRAIN.

Nouvelle Orleans, 7 avril 1848.

LE public est prévenu, que conformément à la 4me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. S. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 18 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs de 10 heures à midi, sous la surintendance de MM C. C. Porter et John Hampson, commissaires dument nommés.

Le premier versement de cinquante piastres par action sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires,
7 av CHARLES BAQUIE, secrétaire.

Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orleans et Carrollton.

NOUVELLE-ORLEANS, 6 avril 1848.

AVIS—Conformément au décret rendu par la Cour Suprême le 3 janvier dernier, plaçant sur le même pied, proportionnellement, les actions demi payées et les actions pleines payées, cette compagnie paiera le jeudi, 20 de ce mois sur chaque action de mi-payée un dividende supplémentaire de liquidation de 22 50 cents aux intérêts à raison de cinq pour cent l'an, du 9 janvier 1846 au 20 avril 1848.
6avril—15 CHARLES BAQUIE, Secrétaire

Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orleans et de Carrollton.

Nlle-Orleans, 10 mars 1848.

AVIS.

LA vente de billets et créances annoncée pour le 30 de ce mois, n'aura lieu que mercredi le 12 avril prochain. CHARLES BAQUIE,
29m—14f Secrétaire.

Salon de Crêmes à la Glace.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son établissement de Crêmes à la glace, à l'encoignure des rues Baronne et Lafayette où il fera l'ouverture de son nouveau salon, samedi soir 4 courant, qui sera ouvert tous les jours de 11 heures du matin jusqu'à une heure assez avancée dans la soirée. On y trouvera toute espèce de rafraichissemens, tels que Crêmes à la glace, Sorbets, limonades glacées.

Il espère que la belle et convenable situation de son salon ainsi que la qualité des rafraichissements offerts, lui mériteront le patronage du public.
3av H. WILLOZ.

BAZAR DE JOUETS.
J. E. LOBRE & Cie.
84, Rue de Chartres, entre Conti et Bienville

INVITENT les Dames et généralement tous ceux qui ont des achats de JOUETS à faire, à visiter leur BAZAR qui contient l'assortiment le plus complet qui existe en ce moment, en Jouets de tous les genres et pour tous les âges: Poupées en peau, à ressorts et habillées, de tous les prix, Trousseaux de Poupées, Ménages, ainsi qu'une très grande variété d'articles de fantaisie. 8avril

Une Institutrice

ON demande, pour une institution, une personne parlant anglais et pouvant enseigner le français. Appointements proportionnés à l'emploi. S'adresser aux bureaux de l'ABEILLE. 6avril—6

AVIS.

A VENDRE une superbe VOITURE Française, couverte et suspendue, munie de son harnais, le tout dans un très bon état et à bas prix.

Ladite Voiture conviendrait parfaitement à un couvent, un collège ou pour en faire un omnibus de campagne ou autre, pouvant contenir de 12 à 15 personnes. S'adresser rue Conti, No 44. 4av

Aux Pharmaciens.

LE Propriétaire d'une Pharmacie bien établie, située dans un quartier qui se peuple rapidement, désire disposer de son établissement. Il n'y a aucune dette sur cette propriété, et les marchandises sont assorties jusqu'en avril 1849 pour la somme de $2,600. Le propriétaire ayant l'intention de quitter la ville, la vendra tout son ameublement, et en donnera possession immédiatement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 4 avril—6

DISSOLUTION DE SOCIETE.

PAR un jugement rendu par la 3me Cour de District, la société existant sous la raison PASCAL & GENTY est dissoute.

Le sieur Pascal ayant disparu sans rendre de comptes et se trouvant d'après le dit jugement, redevable au soussigné de la somme de 620.
L. A. GENTY.

Le soussigné continuera les affaires en son nom, et sollicite le patronage du public comme par le passé. L. A. GENTY,
4avril—6f 85, rue Chartres

Changement de domicile.

LE soussigné, artificier, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Carmélites, encoignure Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice préparées, et il est monté de manière à pouvoir exécuter dans un très bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelle importance qu'elles soient.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties, il se transportera pour les exécutions sur les lieux, soit en ville soit à la campagne. GUSTAVE CATOIR.
20 mars—3m

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CREME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crèmes, suivant la saison; ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, on trouvera constamment du malt, miaul et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m.

N. CONOM, prévient ses nombreux amis et le public en général, que dimanche 2 avril, il fera l'ouverture de son établissement de CREMES A LA GLACE, situé à côté du marché à la viande, 1ère Municipalité. Les vrais amateurs de sorbets et crèmes à la glace, pourront venir avec confiance, ils y trouveront les meilleurs rafraichissements de la ville.
1er avril—1m

Jardin et Hotel Carrollton.

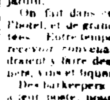

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture de ce délicieux établissement.

Dans les jardins spacieux, des bouquets de tout genre seront fournis par le jardinier, ainsi que des glaces, limonades, sorbets, soda et confiserie, le tout servi dans le salon ou le jardin.

On fait dans ce moment et des changements à l'hotel, et de grandes améliorations y seront apportées. Entre temps des dispositions sont prises pour recevoir convenablement les personnes qui viendraient y faire des parties de plaisir, excellents vins et liqueurs.

Des barkeepers polis et attentifs seront toujours à leur poste, pour servir ses amis et le public en général, dont il sollicite le patronage.
5avril—3m JAMES DURNO.

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 136 rue du Camp, Nlle-Orleans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensile de cuisines, tuyaux à bains, installations de bains à douches. Réparations et pompage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODERES. 29 m—a

COGNAC—10 demi-pipes, de la marque de Dusseau jeune, quatrième preuve.
8 demi pipes de la marque de J J Dupuy, quatrième preuve, à vendre par F JORDY,
24 mars—10 No. 10 rue Conti

EN débarquement du navire Grampus, de Marseille.
16 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29 mars—1m 22, rue des Magasins.

TRUFFES au naturel—400 bouteilles au naturel,
480 demi-boites truffes au naturel, à vendre par
S. D. GRATIAA,
20 mars 35, rue Natchez.

SUCRE de la Havane.—114 caisses sucre blanc première qualité, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par L. CANTIN,
22 mars 73 1/2, rue des Magasins.

COUTIL—10 caisses coutil Hamilton, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO.